

Résolution présentée par les délégations du Kenya et de l'Union Africaine

Thème Conflit et sécurité internationale

Concerne La création d'une puissance militaire efficace en Afrique

L'assemblée générale,

Constatant l'inefficacité de certains gouvernements africains et des mesures aujourd'hui en place à faire face au terrorisme et à la corruption.

Rappelant que le terrorisme est un fléau qui sévit à l'échelle mondiale et qu'il est à l'origine de multiples tensions et conflits entre les pays. Par conséquent, sa disparition est une priorité pour le bien de tous.

Soulignant que l'Afrique est le continent le plus touché par le terrorisme puisque la plupart des victimes sont localisées en Afrique.

Évoquant qu'une éventuelle coordination militaire entre les pays africain pourrait offrir les moyens nécessaires pour combattre le terrorisme tout en renforçant les relations à l'intérieur du continent africain

Affirmant que l'éradication du terrorisme et de la corruption en Afrique offre la possibilité aux pays de se développer, de mieux s'entendre avec les autres pays, de réduire l'insécurité en Afrique tout en profitant de la présence d'une armée internationale en relation avec d'autres puissances militaires

Concluant que si le terrorisme veut être arrêté, il faut le contrer à sa source avec des moyens plus efficaces que ceux employés aujourd'hui, tout en profitant de rapprocher les pays d'Afrique entre eux afin de rendre le continent plus stable

Propose - la création d'une puissance militaire africaine internationale dirigée par les états d'Afrique uniquement dans le but de réduire le terrorisme et d'établir de meilleures relations au sein du continent

- un soutien financier de l'ONU et des pays africains afin de matérialiser les infrastructures nécessaires du projet, telles que la construction de centres de formation militaire et éducatifs anti-terroristes.

- la collaboration des États africains intéressés afin d'assurer la réussite d'un tel projet.

Le texte français fait foi